



TARIFS ET HONORAIRES MAXIMUM **AU 1^{ER} Août 2018**

Transactions Immeubles/Fonds de Commerce (Forfait TTC)*

(charge vendeur ou acquéreur)

Sauf accord écrit sur le mandat de vente

De 0	à 40.000 €	4.000 €
De 40.001	à 90.000 €	5.000 €
De 90.001	à 110.000 €	6.000 €
De 110.001	à 130.000 €	7.000 €
De 130.001	à 145.000 €	8.000 €
De 145.001	à 160.000 €	9.000 €
De 160.001	à 200.000 €	10.000 €
De 200.001	à 250.000 €	12.000 €
Au-delà, forfait 5 % TTC		

Locations fonds commerciaux ou professionnels :

Un loyer H.T. propriétaire + Un loyer H.T Locataire

Locations habitations : Rédaction de bail/Etat des lieux/Constitution de dossier (loi du 6 Juillet 1989) et selon Loi « ALUR »

Un loyer locataire (incluant le bail 8 € maxi/m² et l'état des lieux 3 € maxi/m²) + un loyer bailleur

Location Garage/Parking : Rédaction Bail

Forfait 150 € TTC* Propriétaire + Forfait 150 € TTC* Locataire

Gestion Locative :

9 % Maximum sur loyer hors charges

* TVA : Taux en vigueur